



mairie
paris **20**
www.mairie20.paris.fr

Embellissons votre quartier

Réunion / Père Lachaise

Atelier de concertation : 14/06/2022

Sommaire

01 La démarche Embellir
Votre quartier

02 Les ambitions

03 La méthode et les
réflexions

01

**La démarche Embellir Votre
quartier**

Objectifs de la méthode Embellir votre quartier

- **Une méthode pour transformer les espaces publics de proximité** afin de répondre notamment à l'impératif d'adapter la ville au réchauffement climatique.
- **Structurer des méthodes d'intervention** pour regrouper et rationaliser l'ensemble des interventions d'un même quartier sur une période de travaux resserrée.
- **Limiter dans le temps** la gêne occasionnée par les périodes de travaux.
- **Offrir une prévisibilité** pour les habitants et usagers de l'espace public.
- **Permettre aux habitants, usagers de co-construire** les transformations des quartiers.

Une Démarche en 4 phases : exemple du 1^{er} quartier



Diagnostic du territoire :

- Présentation le 10/05 en réunion publique
- Document consultable en ligne

**Du 10 mai 2022
au 31 juillet 2022**

- Participation en ligne sur le site **idee.paris.fr**
- Ateliers de concertation

Les partenaires de la concertation

- **Section Territoriale de Voirie – Direction de la Voirie et des Déplacements** : réalise les éléments de diagnostic en libre accès sur idee.paris.fr (depuis le 10/05), étudie la faisabilité des propositions, conduit les études techniques avant-projet/projet, mène les procédures administratives (consultations des organismes sur la base des plans projets, permis d'aménager, consultation des entreprises, préparation des phasage de chantiers et demandes d'intervention...) puis mène les travaux.
- **Mission 100 ha - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement** : accompagne la concertation et les STV sur les volets végétaux et paysages
- **Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Paris (CAUE)** : accompagne les randonnées urbaines prévues dans le cadre de la concertation
- **Association « A Places Égales** : accompagne la concertation sur la thématique du genre sur l'espace public
- **Habitant.es, Conseils de quartier, acteurs associatifs** : emparez vous des outils mis à votre disposition pour faire émerger vos propositions !

02

Les ambitions

Les ambitions

Les ambitions de la ville sur l'aspect de la mobilité :

- Favoriser les déplacements piétons en améliorant l'accessibilité et le confort piéton
- Désencombrer l'espace public pour améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'espace
- Renforcer le Plan vélo pour faciliter le déplacement des mobilités douces
- Apaiser les rues pour réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air
- Réduction du stationnement automobile pour favoriser d'autres usages

4 enjeux identifiés

Square Adolphe
Max (9^e)



> Une amélioration du cadre de vie attendue par les citoyens

> La préservation du patrimoine végétal de Paris.

- Près de 110 000 arbres.
- L'héritage des promenades de Paris.



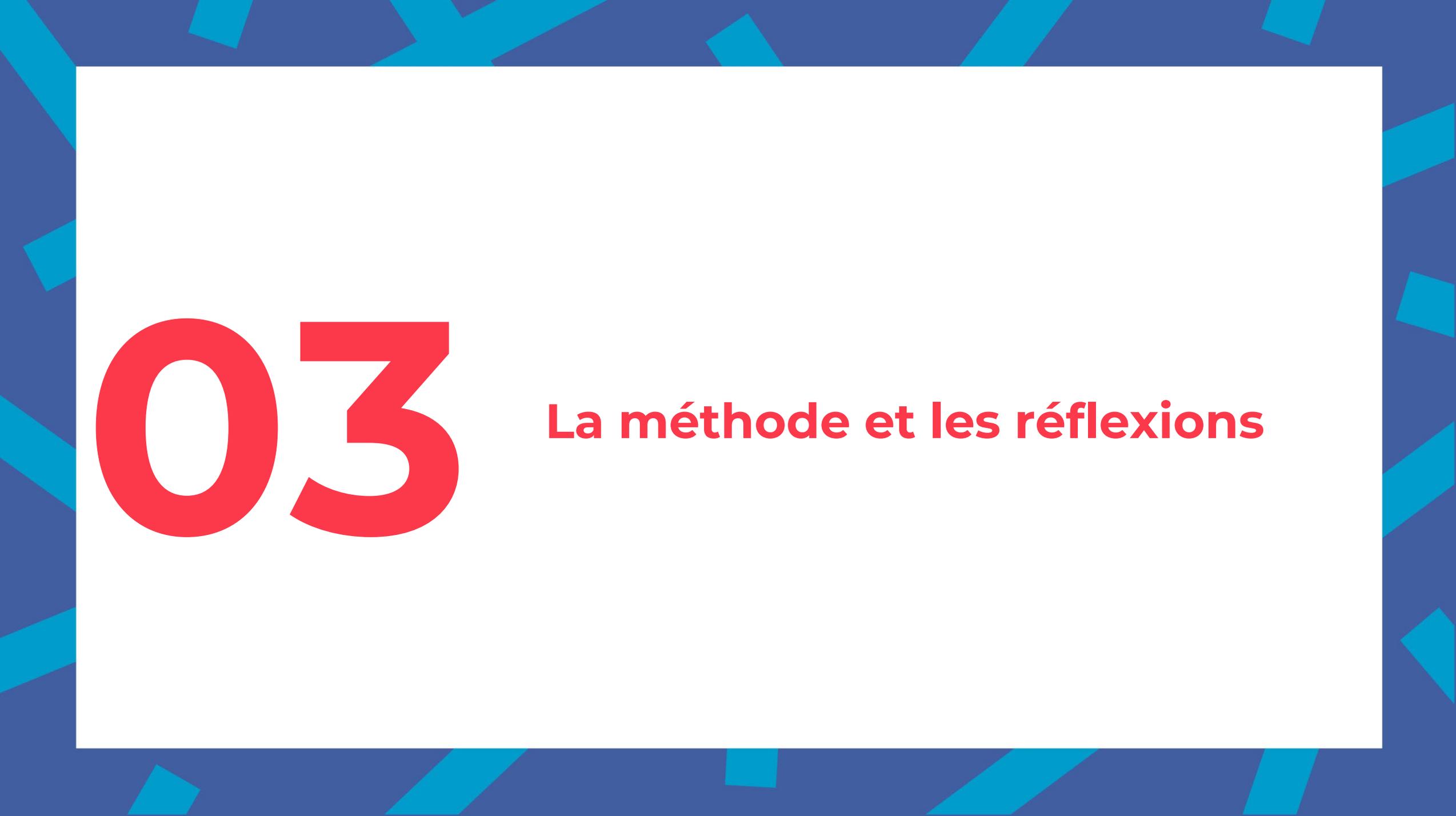
> Le renforcement des corridors de biodiversité.

115 km de corridors urbains de biodiversité sur voirie.

> Le rafraîchissement, des quartiers carencés en espaces verts notamment.



Passage des Recollets
(10^e)



03

La méthode et les réflexions

La méthode

Les entrants :

- La concertation :
 - Recensement des propositions faites sur idée paris.fr
 - Les réunions publiques
- L'analyse des flux à l'échelle du quartier

Objectiver la démarche plan de circulation :

- Des comptages sont actuellement en cours pour évaluer les changements avant/après des modifications du plan de circulation
- Une modélisation à partir d'un logiciel
- Expérimentation
- L'exemple des autres aménagements : Alesia

Ambitions des modifications du plan de circulation

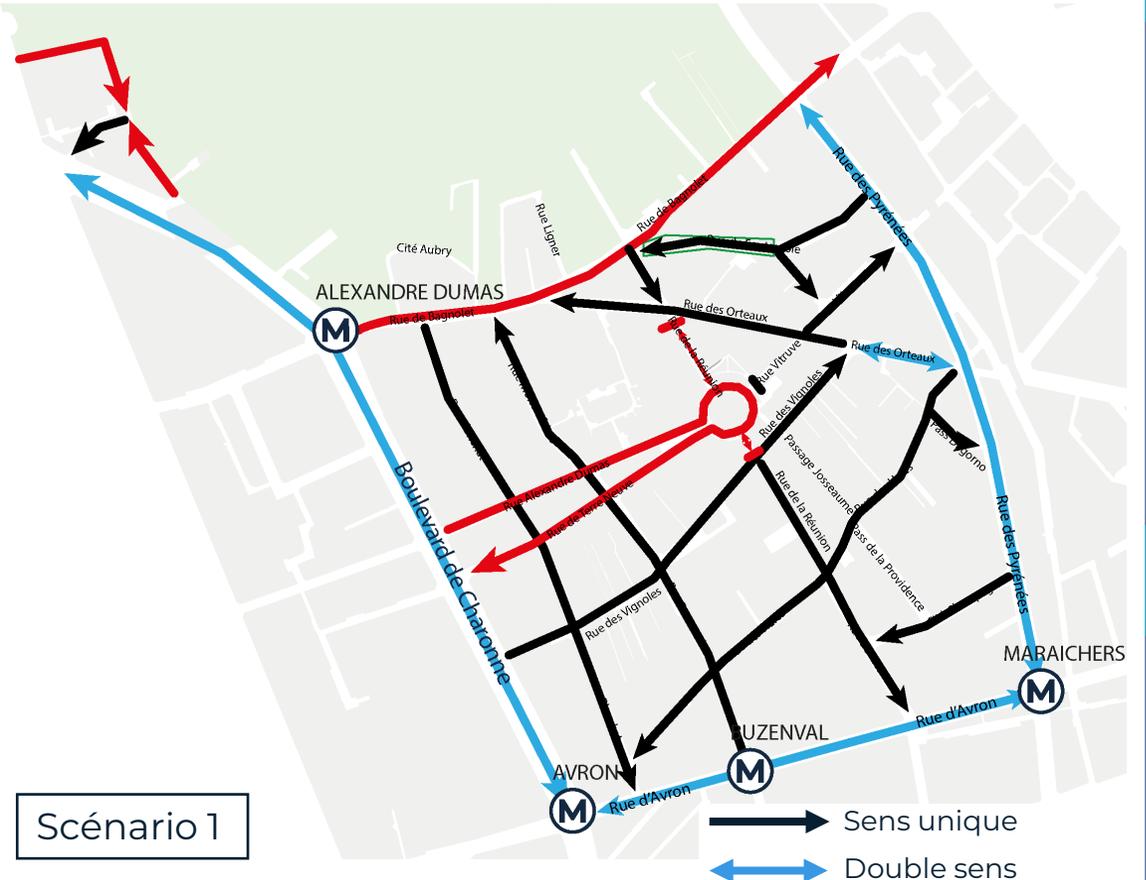
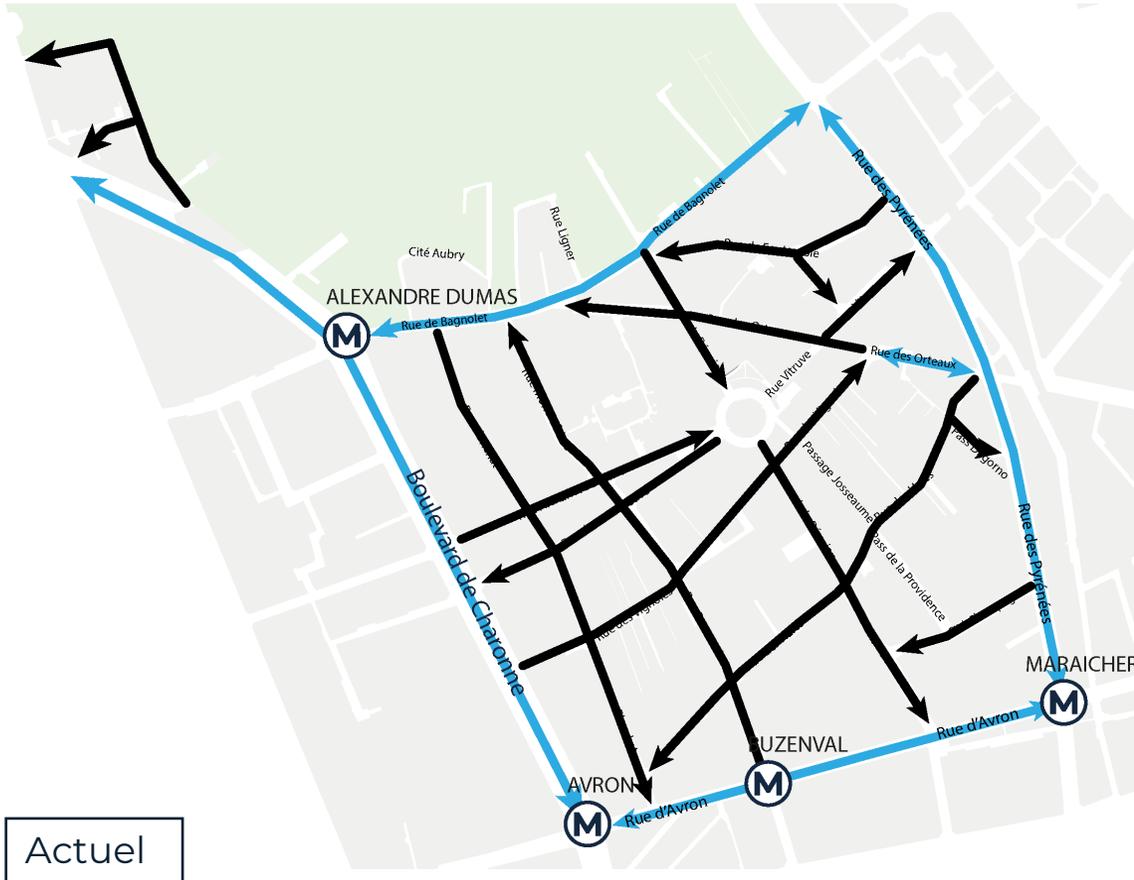
Amélioration :

- Garantir un réseau de transport en commun performant (bus)
- Apaiser le quartier tout en permettant aux services de secours d'intervenir
- Organiser les flux de marchandises
- Garantir l'accès et les déplacements pour les Personnes à Mobilités Réduites (PMR)
- Assurer une desserte au quartier
- Diminuer le trafic de transit
- Garantir le fonctionnement des services municipaux
- Offrir des possibilités pour de nouveaux usages (végétalisation, mobilités douces, etc.)

Hypothèses de plan de circulation

Scénario 1

La mise à sens unique sur Bagnolet ne concerne pas le bus.
Les deux sens de circulation pour le bus sont conservés



- Sens unique
- ↔ Double sens
- Changement de sens
- | Piétonisation

Scenario 1

Objectifs :

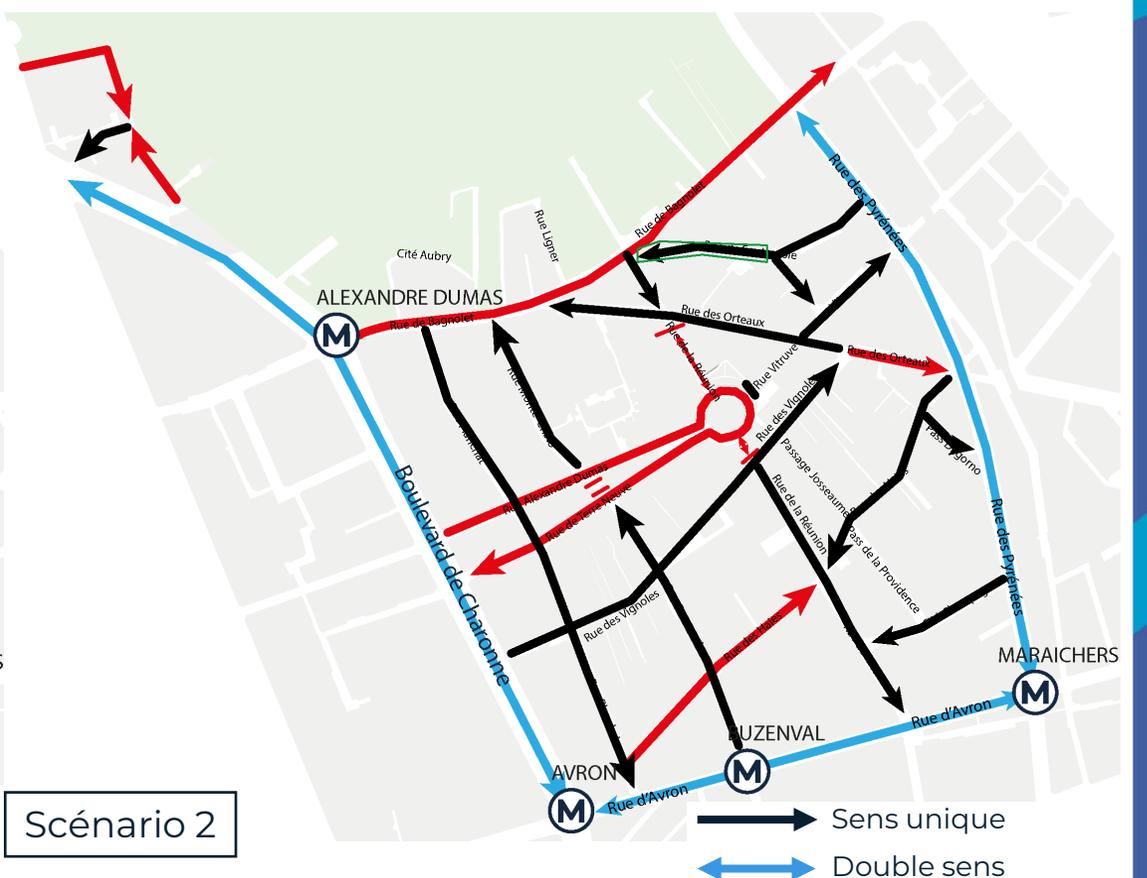
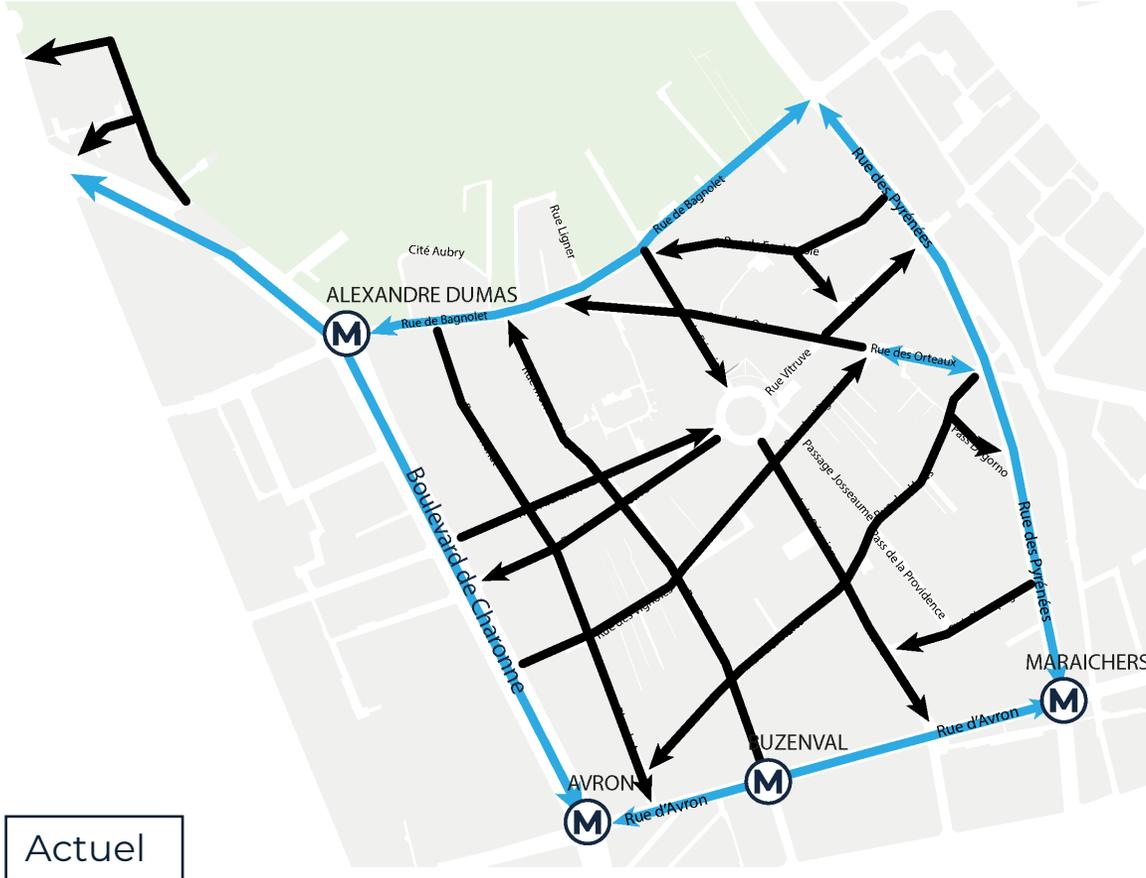
- Les changements de sens sur la rue de Bagnolet
 - La réduction du trafic de transit du boulevard de Charonne vers la Porte de Bagnolet
 - Apaiser le trafic et réduire les nuisances sonores
- Les changements de sens sur les rues Alexandre Dumas / Terre Neuve
 - Renforcer l'aspect piéton aux abords de la place de la Réunion
 - Éviter le trafic de transit
- Mise en zone de rencontre de la rue de la Fontarabie : apaiser la circulation (limitée à 20 km/h) et permettre de requalifier les trottoirs
- Fermeture de la rue Réunion entre rue des Orteaux et Place de la Réunion et entre Place de la Réunion et rue des Vignoles
 - Aménagement d'espace piéton dans la continuité de la place de la Réunion
 - Empêcher le trafic de transit et renforcer l'aspect piéton de la place et de ses abords
- Le changement de sens sur la rue du Repos
 - Empêcher l'itinéraire malin pour couper le boulevard de Charonne
 - Apaiser le trafic et réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air

- Réponse aux attentes de la concertation : ++
- Piéton : ++
- Vélo : ++
- Bus : ++
- Qualité de l'air : ++
- Accompagnement pour la végétalisation : +
- Desserte locale : ++

Hypothèses de plan de circulation

Scénario 2

La mise à sens unique sur Bagnolet ne concerne pas le bus.
Les deux sens de circulation pour le bus sont conservés



Actuel

Scénario 2

- Sens unique
- ↔ Double sens
- Changement de sens
- | Piétonisation

Scenario 2

Objectifs :

- Les changements de sens sur la rue de Bagnolet
 - La réduction du trafic de transit du boulevard de Charonne vers la Porte de Bagnolet
 - Apaiser le trafic et réduire les nuisances sonores
 - Les changements de sens sur les rues Alexandre Dumas / Terre Neuve
 - Renforcer l'aspect piéton aux abords de la place de la Réunion
 - Éviter le trafic de transit
 - Mise en zone de rencontre de la rue de la Fontarabie : apaiser la circulation (limitée à 20 km/h) et permettre de requalifier les trottoirs
 - Fermeture de la rue Réunion entre rue des Orteaux et Place de la Réunion et entre Place de la Réunion et rue des Vignoles
 - Aménagement d'espace piéton dans la continuité de la place de la Réunion
 - Empêcher le trafic de transit et renforcer l'aspect piéton de la place et de ses abords
 - Le changement de sens sur la rue du Repos
 - Empêcher l'itinéraire malin pour couper le boulevard de Charonne
 - Apaiser le trafic et réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air
 - La mise à sens unique sur la rue des Orteaux
 - Empêcher l'itinéraire malin entre la rue des Pyrénées et la rue de Bagnolet
 - Création d'un tête bèche sur la rue des Haies pour empêcher les itinéraires malins
-
- Réponse aux attentes de la concertation : ++
 - Piéton : ++
 - Vélo : ++
 - Bus : ++
 - Qualité de l'air : ++
 - Accompagnement pour la végétalisation : +
 - Desserte locale : ++

Hypothèses de plan de circulation

Scénario 3

La mise à sens unique sur Bagnolet ne concerne pas le bus.
Les deux sens de circulation pour le bus sont conservés



Scenario 3

Objectif :

- Les changements de sens sur la rue de Bagnolet :
 - La réduction du trafic de transit du boulevard de Charonne vers la Porte de Bagnolet
 - Apaiser le trafic et réduire les nuisances sonores
 - Les changements de sens sur les rues Alexandre Dumas / Terre Neuve :
 - Renforcer l'aspect piéton aux abords de la place de la Réunion
 - Éviter le trafic de transit
 - Mise en zone de rencontre de la rue de la Fontarabie : apaiser la circulation (limitée à 20 km/h) et permettre de requalifier les trottoirs
 - Fermeture de la rue Réunion entre rue des Orteaux et Place de la Réunion et entre Place de la Réunion et rue des Vignoles :
 - Aménagement d'espace piéton dans la continuité de la place de la Réunion
 - Empêcher le trafic de transit et renforcer l'aspect piéton de la place et de ses abords
 - Le changement de sens sur la rue du Repos :
 - Empêcher l'itinéraire malin pour couper le boulevard de Charonne
 - Apaiser le trafic et réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air
 - La mise à sens unique sur la rue des Orteaux :
 - Empêcher l'itinéraire malin entre la rue des Pyrénées et la rue de Bagnolet
 - Les changements de sens sur la rue des Haies / des Vignoles / Planchat / Buzenval :
 - Réduit le trafic de transit et renforce l'aspect local des rues
-
- Réponse aux attentes de la concertation : ++
 - Piéton : ++
 - Vélo : ++
 - Bus : ++
 - Qualité de l'air : ++
 - Accompagnement pour la végétalisation : +
 - Desserte locale : ++



mairie
paris **20**
www.mairie20.paris.fr

Merci

LA VIE DONT ON A ENVIE, ON VA LA FAIRE ICI